

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° M^e127-07

Service consulté

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AILE SUD DU CHATEAU DE WESSERLING
REFUS DE DEMARRAGE ANTICIPE**

Résumé : *la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin souhaite augmenter la capacité d'accueil de la structure petite enfance installée au rez-de-chaussée de l'aile sud du château de Wesserling. Les travaux envisagés consistent à aménager le 1^{er} étage de cette aile pour y installer le Relais d'Assistantes Maternelles, actuellement au RDC, afin de libérer de l'espace pour l'accueil de la petite enfance.*

Le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin sollicite une autorisation de démarrage anticipé des travaux de réaménagement des locaux de l'association « les Thur'Lutins » située au rez-de-chaussée de l'aile Sud du Château de Wesserling ainsi que l'aménagement du Relais d'Assistantes Maternelles au 1^{er} étage de cette même aile.

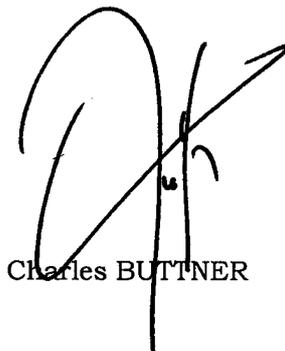
Le Département met ces locaux à disposition de l'association Thur'Lutins par le biais d'une convention datée du 9 juillet 1999. Depuis mars 2003, le rez-de-chaussée accueille également le relais d'assistantes maternelles.

De manière concrète, il s'agit pour la Communauté de Communes de procéder au déménagement du RAM, à l'étroit dans ses locaux actuels, au 1^{er} étage. Ceci permettant d'agrandir les surfaces du rez-de-chaussée pour le multi accueil.

Sans se prononcer sur l'intérêt des travaux projetés, il doit être rappelé que le château, dans son intégralité, fait l'objet d'un appel à projets. En conséquence, il est souhaitable de connaître la destination finale du site avant de procéder à quelque aménagement que ce soit.

Aussi, au regard des procédures d'aménagement du site actuellement en cours de définition, je vous propose, comme le prévoit le guide des aides, de ne pas autoriser la Communauté de Communes à engager les travaux avant de connaître la destination finale des locaux dans leur ensemble.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a vertical line on the right that ends in a sharp upward-pointing arrowhead. The signature is positioned above the printed name 'Charles BUTTNER'.

Charles BUTTNER